

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

Dossier n° 500-11-042173-126

Montréal, le 27 juin 2012

L'honorable juge Claude Auclair, j.c.s.

**DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR LES
ARRANGEMENTS AVEC LES
CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C.
(1985), CH. C-36, TELLE QU'AMENDÉE**

CT-PAIEMENT INC.

Débitrice

et

RSM RICHTER INC.

Contrôleur

ORDONNANCE

AYANT lu la *Requête pour l'émission d'une ordonnance prorogeant l'ordonnance initiale de suspension des procédures (Art. 11.02 Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies)* (la « **Requête** »);

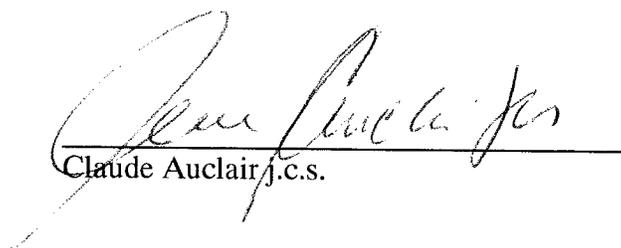
CONSIDÉRANT les dispositions de la LACC;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Débitrice et des différents intervenants que la prorogation demandée soit accordée;

CONSIDÉRANT l'affidavit de M. Denis Savard et le rapport du Contrôleur qui supporte la prorogation demandée;

EN CONSÉQUENCE, LE TRIBUNAL :

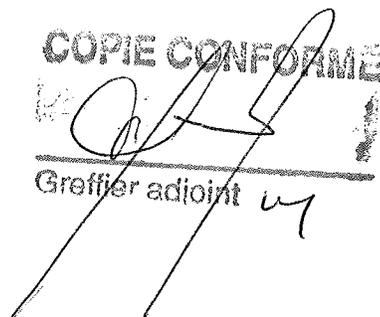
- [1] ACCUEILLE la Requête;
- [2] DÉCLARE suffisant l'avis préalable de la présentation de la Requête;
- [3] PROROGE et RENOUELLE jusqu'au 11 septembre 2012 à 17h la Période de suspension (telle que définie à l'Ordonnance Initiale de cette Cour datée du 23 février 2012), le tout sujet à tous les autres termes et conditions de l'Ordonnance Initiale (telle que prorogée et modifiée par des ordonnances du 23 mars 2012, du 30 mars 2012 et du 8 mai 2012);
- [4] LE TOUT sans frais.


Claude Auclair, j.c.s.

Me Jean Legault
Me Jonathan Warin
LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L.

Me Christian Lachance
DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG, S.E.N.C.R.L.
Procureurs de Avida Payments Inc.

Me Bertrand Giroux
BCF S.E.N.C.R.L.
Procureurs de Pivotal Payments Corporation

COPIE CONFORME

Greffier adjoint